
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 10 décembre 2018 à 19 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clara
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clara

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Daniel Bussièrès, chef de division communications
M. Renaud Beauchemin, chargé de communications
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Étaient aussi présents :

M. François Purcell, directeur de cabinet
Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat
Mme Julie Bessett, représentante du PDQ 39
Mme Rose Andrée Hubbard, conseillère en développement communautaire

Nombre de personnes dans la salle : environ soixante (60)

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel. Elle souligne également la présence du représentant du poste de quartier 39.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 479

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2018, à 19 h.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2018, à 19 h avec la modification suivante :

- Que le sujet 51.02 soit inscrit avant le sujet 10.03.

Adopté à l'unanimité.

10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Nous avons procédé, le jeudi 29 novembre dernier, au lancement de « Prospérer ensemble », le Plan collectif de développement économique de Montréal-Nord 2018-2023.

Ce plan vise à accélérer la création d'emplois et de richesse et à faire de l'arrondissement une destination d'affaires attractive en mobilisant toutes ses forces économiques.

Il a été élaboré avec 13 partenaires :

- Association des commerçants de la rue de Charlevoix et du boulevard Pie-IX
- Cégep Marie-Victorin
- Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Corporation de développement économique communautaire Montréal-Nord
- Services Québec - Direction régionale de l'Île-de-Montréal
- Impulsion-Travail
- PME Mtl Est-de-l'Île
- Regroupement des industriels de Montréal-Nord
- Rond-Point jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- Service du développement économique de la Ville de Montréal
- Table de quartier de Montréal-Nord

C'est la première fois qu'autant de décideurs, d'institutions, d'entrepreneurs et d'intervenants économiques de tous les horizons se réunissent dans le but de mettre en valeur le grand potentiel économique de notre arrondissement.

Ces partenaires se sont déjà engagés à mettre en œuvre une ou plusieurs des 54 actions prévues au plan.

Je suis convaincue qu'ensemble, nous réussirons à faire de Montréal-Nord un quartier complet où l'on peut vivre, se développer, apprendre, travailler, se divertir et entreprendre.

M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement – district Marie-Clara

J'aimerais vous rappeler que les travaux préparatoires à l'aménagement d'un Système rapide par bus (SRB) ont débuté sur le boulevard Pie-IX.

Au cours des trois dernières fins de semaine, des travaux ont eu lieu près du boulevard Industriel. Ces travaux, qui se poursuivront et se termineront la fin de semaine prochaine, demandent la fermeture de trois voies. Ils donnent déjà une bonne idée de la patience que les automobilistes devront avoir au cours des trois prochaines années.

Les travaux d'aménagement du SRB, de mise à niveau des réseaux d'égouts et de réfection complète du boulevard débiteront réellement en mars prochain.

Pour recevoir de l'information sur l'avancement du projet et les avis aux résidents et aux gens d'affaires, nous vous invitons à vous inscrire à l'infolettre sur le site srbieix.ca.

Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville – district Ovide-Clermont

Saviez-vous qu'il neige en couleurs dans le Corridor vert ?

Neige en couleurs c'est une nouvelle programmation hivernale qui propose des activités tous les mois dans le Corridor vert.

La prochaine activité à l'horaire aura lieu le 19 janvier alors que le parc Henri-Bourassa sera pris d'un véritable délire d'hiver avec ses sports d'antan, son manège et ses jeux d'adresse provenant des quatre continents.

Surveillez la page Facebook et le site internet de l'arrondissement pour en savoir plus.

Un petit mot pour vous rappeler que l'appel de projets lancé en octobre pour le Festival des arts de Montréal-Nord 2019 prend fin le 14 décembre.

Avis aux organismes et aux artistes de Montréal-Nord, professionnels ou de la relève : vous avez jusqu'à vendredi pour déposer vos projets. Les formulaires sont disponibles dans nos installations et sur notre site internet.

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville – district Marie-Clarac

La saison du déneigement est déjà commencée et nous voulons rappeler à nos citoyens quelques règles de base.

Pour nous aider à déneiger rapidement et de façon sécuritaire, merci de :

- respecter les interdictions temporaires de stationnement;
- respecter l'horaire des collectes;
- ne pas déposer bacs, poubelles et sacs de déchets sur les bancs de neige ou les trottoirs;
- indiquer l'emplacement des aménagements permanents à l'aide d'une tige avec réflecteur.

Nous tenons aussi à rappeler aux citoyens et aux entreprises que la neige pelletée ou poussée doit rester sur leur terrain; elle ne peut être envoyée chez le voisin ou dans l'emprise publique.

Merci de votre précieuse collaboration.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

J'aimerais que nous rendions hommage ce soir à trois grands sportifs de chez nous. Leur persévérance, leur détermination et leurs exploits sont une source de fierté pour notre communauté et une source d'inspiration pour la jeunesse nord-montréalaise.

Commençons d'abord par rendre hommage à messieurs Freud Cesar et Kevens Clercius, deux jeunes qui ont participé aux Championnats du monde U20 de football américain qui se sont déroulés l'été dernier à Mexico.

Formés au sein de l'équipe « Les Béliers » de l'école Henri-Bourassa, Freud et Kevens ont été remarqués et recrutés grâce à leur seul talent, sans passer par la filière classique de recrutement ni participer aux sélections officielles. Encouragés par leurs parents et par la communauté, ils ont fait l'équipe et ont vécu tout un rêve.

Messieurs Cesar et Clercius, je vous invite à venir signer le livre d'or.

Rendons maintenant hommage à Monsieur Jesen Therrien.

M. Therrien a su se hisser dans les plus hautes sphères du baseball professionnel grâce à son talent et à sa détermination. Une blessure au coude l'a gardé loin des stades cette année, mais notre lanceur favori fera un retour en force en 2019 avec les Dodgers de Los Angeles

Ce soir, j'invite ce grand athlète de chez nous à venir signer notre livre d'or.

Au nom des 85000 citoyens que nous représentons, nous vous offrons toutes nos félicitations. Merci de faire rayonner Montréal-Nord au-delà de ses frontières.

Nous vous souhaitons, à tous les trois, une longue et fructueuse carrière sportive.

Le 17 octobre dernier, l'arrondissement a lancé un appel de candidatures pour former le futur Conseil jeunesse de Montréal-Nord. Ce dernier a été formé le 3 décembre dernier et nous allons aujourd'hui entériner la constitution de cette instance et approuver la nomination de ses 15 membres âgés de 15 à 28 ans.

J'ai le très grand plaisir de vous présenter ces 9 femmes et 6 hommes, et de les inviter à se présenter à l'avant.

Le mandat du Conseil jeunesse est de nous conseiller, les élus et moi, sur toutes les questions relatives à la jeunesse et à s'assurer de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans la prise de décision. Leur première séance de travail a lieu ce soir.

Nous leur souhaitons une bonne première rencontre et les remercions chaleureusement de leur implication.

CA18 10 480

Entériner la constitution du Conseil jeunesse de Montréal-Nord et approuver la nomination de ses quinze (15) membres.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entérinée la constitution du Conseil jeunesse de Montréal-Nord;

ET QUE soit approuvée la nomination des quinze (15) membres du Conseil jeunesse de Montréal-Nord :

- Mme Nelly Berly Smith, 17 ans, étudiante à l'école secondaire Marie-Clarac, secteur centre de l'arrondissement;
- Mme N'Habiella Pierre, 15 ans, étudiante à l'école secondaire Marie-Clarac, secteur est de l'arrondissement;
- M. Alberto Slinger, 20 ans, étudiant en droit à l'Université de Montréal, secteur centre de l'arrondissement;
- Mme Sashmir Sidney, 21 ans, étudiante en études internationales et en communication à l'Université de York, secteur ouest de l'arrondissement;
- M. Martin Sorto-Ventura, 18 ans, étudiant en génie électrique au Collège de Maisonneuve, secteur centre de l'arrondissement;
- Mme Valencia Brun, 22 ans, étudiante en communication et relations humaines à l'Université du Québec à Montréal, secteur ouest de l'arrondissement;
- M. Tarek Kansou, 26 ans, étudiant en génie civil au Collège Montmorency, secteur centre de l'arrondissement;
- M. Ismael Ben Mohamed, 22 ans, étudiant en urbanisme à l'Université du Québec à Montréal, secteur centre de l'arrondissement;
- Mme Anna Josaira Pacas, 23 ans, étudiante en relations humaines à l'Université Concordia, secteur centre de l'arrondissement;
- M. Zakaria Zaki Rouaghi, 26 ans, participant à Mon projet, ma carrière à la CEDEC de Montréal-Nord, secteur est de l'arrondissement;
- Mme Rhode Esther Joseph, 24 ans, ergothérapeute au CIUSSS-NÎM, secteur ouest de l'arrondissement;
- Mme Sarah Veillard-Lumène, 24 ans, avocate en droit criminel, secteur est de l'arrondissement;
- Mme Kathleen Marie Étienne, 28 ans, étudiante en biochimie à l'Université du Québec à Montréal, secteur centre de l'arrondissement;
- M. Pasha Bahmani-Blain, 28 ans, en recherche d'emploi, secteur est de l'arrondissement;
- Mme Meryeme Roudane, 17 ans, étudiante en sciences au Collège Montmorency, secteur est de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1184988007

10.03 - Période de questions du public.

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère indépendante – district Ovide-Clermont

Mme Belinga tient à adresser des remerciements aux directions et aux employés administratifs de l'arrondissement pour le travail effectué tout au long de l'année 2018. Elle remercie également tous les efforts déployés relativement aux projets de l'arrondissement de l'année.

Mme Ginette Cyr et als

Mme Cyr est accompagnée d'autres citoyens représentants Éconord pour déposer et faire une lecture d'un document intitulé « Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique ».

Actions de l'arrondissement relativement aux changements climatiques

M. Louis Langevin

Cession des ruelles – ruelles aux citoyens

M. Yvon Audet

Collecte des résidus verts – renouvellement du contrat

M. Paul Champagne

Enseigne de la banque Laurentienne et remplacement des lampadaires

M. François Messier

Débris sur le terrain de l'ancien garage Blondin

Mme Louise Roch

Projets pour le terrain de l'ancien garage Blondin

M. Dominic Major

Souligner l'anniversaire de sa mère Mme Évangeline Bastien – elle a 105 ans

Fin de la période de questions à 20 h 05.

CA18 10 481

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2018, à 9 h 15 ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 novembre 2018, à 19 h.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 novembre 2018, à 9 h 15 ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 novembre 2018, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.04

CA18 10 482

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 novembre 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives, le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 novembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1187161015

CA18 10 483

Adjuger à Construction Pétro Hitech, division de E.R.C.D Industries Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 47 571,02 \$, taxes incluses, un contrat pour l'enlèvement d'un réservoir de produits pétroliers situé au 4750, rue d'Amiens et autoriser une dépense totale de 56 769,02 \$.

Appel d'offres 1023 / 2 soumissions

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Pétro Hitech, division de E.R.C.D. Industries Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 47 571,02 \$, taxes incluses, le contrat 1023 pour l'enlèvement d'un réservoir de produits pétroliers, situé au 4750 rue d'Amiens;

QUE soit autorisée une dépense totale de 56 769,02 \$, taxes incluses;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1184383006

CA18 10 484

Accorder une contribution financière de 73 502 \$ à l'Institut Pacifique pour la prestation de service de résolution de conflits et de médiation sociale à Montréal-Nord, pour l'année 2019, et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, pour l'année 2019, une contribution financière de 73 502 \$ à l'Institut Pacifique pour la mise en œuvre du projet;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'Institut Pacifique;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1176324003

CA18 10 485

Accorder une contribution financière de 1 000 \$ à Entre-Parents de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Fête de Noël pour les familles » qui aura lieu le 16 décembre au Centre des loisirs et entériner une contribution financière de 500 \$ au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Noël des enfants » qui a eu lieu le 9 décembre au Centre de loisirs, pour des contributions financières totalisant 1 500 \$.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 000 \$ à l'organisme Entre-Parents de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Fête de Noël pour les familles » qui aura lieu le 16 décembre au Centre des loisirs;

QUE soit entérinée une contribution financière de 500 \$ au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord pour la tenue de l'événement « Noël des enfants » qui a eu lieu le 9 décembre au Centre de loisirs;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1186145033

CA18 10 486

Accorder une contribution financière de 500 \$ à la Fondation Beaulieu-Blondin, pour la tenue de l'activité « Noël des aînés » le 18 décembre 2018, en collaboration avec le PDQ 39 du SPVM, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

(M. Jean Marc Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 500 \$ à la Fondation Beaulieu-Blondin pour la tenue de l'activité « Noël des aînés » le 18 décembre 2018, en collaboration avec le PDQ 39 du SPVM;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1183573030

CA18 10 487

Accorder une contribution financière de 200 \$ à l'Épicerie solidaire de l'Est (ÉPISOLE) afin d'aider des familles de nouveaux arrivants de Montréal-Nord à passer les Fêtes dans la dignité et le respect, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$ à l'Épicerie solidaire de l'Est (ÉPISOLE) afin d'aider des familles de nouveaux arrivants de Montréal-Nord à passer les Fêtes dans la dignité et le respect;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1183573031

CA18 10 488

Approuver un don de 100 \$ à la Société de l'autisme région de Lanaudière à la suite du décès de Mme Grimault, employée à la Direction des travaux publics.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisé un don de 100 \$ à la Société de l'autisme région de Lanaudière à la suite du décès de Mme Grimault, employée à la Direction des travaux publics;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1180219002

CA18 10 489

Abroger la résolution CA18 10412 qui accordait une contribution financière de 3 350 \$ à Paroles d'excluEs pour son projet spécial "6e Rendez-vous nord-montréalais sur l'accès à l'alimentation" en raison de son annulation.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit abrogée la résolution CA18 10412 qui accordait une contribution financière de 3 350 \$ à l'organisme Paroles d'excluEs pour son projet spécial « 6^e Rendez-vous nord-montréalais sur l'accès à l'alimentation », en raison de son annulation.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1186145026

CA18 10 490

**Rejeter la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 18-17214 pour les services de direction technique pour les événements culturels et spéciaux.
Appel d'offres 18-17214 / 1 soumission**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit rejetée la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 18-17214 pour les services de direction technique pour les événements culturels et spéciaux.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1185190004

CA18 10 491

**Rejeter la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 1039 pour la coordination et mise en œuvre du plan d'action en médiation culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord.
Appel d'offres 1039 / 1 soumission**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit rejetée la soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 1039 pour la coordination et mise en œuvre du plan d'action en médiation culturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1185190003

CA18 10 492

Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 octobre 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 31 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848045

CA18 10 493

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 octobre 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1183848046

CA18 10 494

Autoriser l'engagement de certains crédits budgétaires pour l'exercice 2019.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisé l'engagement de certains crédits budgétaires pour l'exercice 2019;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1183848044

CA18 10 495

Retourner au surplus de l'Arrondissement le solde disponible du projet terminé, soit 49 344,50 \$ provenant de l'acquisition du terrain vacant comme étant le lot 1 667 825 du cadastre du Québec, à des fins de parc.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit retourné au surplus de l'arrondissement le solde disponible du projet terminé soit 49 344,50 \$, provenant de l'acquisition du terrain vacant comme étant le lot 1 667 825 du cadastre officiel du Québec, à des fins de parc.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1186462001

CA18 10 496

Autoriser une dépense de 81 664,71 \$, taxes incluses, pour les frais de copies et de location des imprimantes Sharp, pour l'année 2019.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 81 664,71 \$, taxes incluses, pour les frais de copies et de location des imprimantes Sharp, pour l'année 2019;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1180195001

CA18 10 497

Approuver une dépense supplémentaire de 16 125,19 \$, taxes incluses, à Ciment Projeté et Piscines Orléans Inc., dans le cadre du contrat 1021 pour les travaux de remplacement de la tuyauterie extérieure à la piscine du parc Ottawa, majorant le contrat de 486 033,82 \$ à 502 159,01 \$.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit approuvée une dépense supplémentaire de 16 125,19 \$, taxes incluses, à Ciment Projeté et Piscines Orléans Inc., dans le cadre du contrat 1021 pour les travaux de remplacement de la tuyauterie extérieure à la piscine du parc Ottawa, majorant le contrat de 486 033,82 \$ à 502 159,01 \$;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1184383002

CA18 10 498

Autoriser une dépense supplémentaire de 12 000 \$, taxes incluses, à Métro Média (Médias Transcontinental S.E.N.C.), dans le cadre de l'entente relative à la tarification 2018 pour les publications de l'Arrondissement.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense supplémentaire de 12 000 \$, taxes incluses, à Métro Média (Médias Transcontinental S.E.N.C.), pour le paiement du placement publicitaire dans le guide de Montréal-Nord jusqu'au 31 décembre 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1187739003

CA18 10 499

Autoriser une dépense de 500 \$ auprès de la Fédération de la Région des Pouilles-Québec pour l'achat d'une publicité pour appuyer leur activité annuelle du mois de décembre « Saveurs des Pouilles », et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 500 \$, taxes incluses, auprès de la Fédération de la Région des Pouilles-Québec pour l'achat d'une publicité pour appuyer leur activité annuelle du mois de décembre « Saveurs des Pouilles »;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1183573029

CA18 10 500

Autoriser une dépense de 400 \$ auprès du Hockey Mineur de Montréal-Nord, pour l'achat d'une publicité pour la 55e édition du Tournoi national Atome junior de Montréal-Nord, qui se déroulera du 21 janvier au 3 février 2019, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 400 \$, taxes incluses, auprès du Hockey Mineur de Montréal-Nord, pour l'achat d'une publicité pour la 55e édition du Tournoi national Atome junior de Montréal-Nord, qui se déroulera du 21 janvier au 3 février 2019;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1183573032

CA18 10 501

Autoriser une dépense de 200 \$, auprès de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Gertrude pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du spectacle de Noël 2018, et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

(Mme Chantal Rossi déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 200 \$, auprès de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Gertrude pour un achat d'espace publicitaire dans le programme du spectacle de Noël 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1183573028

CA18 10 502

Accepter l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, la fourniture de services 311, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit acceptée l'offre du conseil de la Ville d'offrir aux conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, la fourniture de services 311, sur l'ensemble des plages horaires, soit les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés.

Adopté à l'unanimité.

30.11 1181698002

CA18 10 503

Reconduire la reconnaissance et le soutien, pour la période de décembre 2018 à janvier 2022, à l'Escadron 801 Montréal-Nord à titre de partenaire de mission complémentaire, à Impulsion Travail à titre de mission partagée, aux Chevaliers de Colomb du conseil 9152 de Montréal-Nord et à Pétales Québec à titre de partenaires privés.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient reconduits la reconnaissance et le soutien, pour la période de décembre 2018 à janvier 2022, à l'Escadron 801 Montréal-Nord, à titre de partenaire de mission complémentaire, à Impulsion Travail, à titre de partenaire de mission partagée, aux Chevaliers de Colomb du conseil 9152 de Montréal-Nord et à Pétales Québec à titre de partenaires privés.

Adopté à l'unanimité.

30.12 1186145032

CA18 10 504

Donner un avis de motion, présenter et adopter le premier projet de Règlement RGCA11-10-0007-9, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin de modifier les limites des secteurs et d'ajouter des catégories de projets.

AVIS est donné par Mme Renée-Chantal Belinga qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA11-10-0007-9, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin de modifier les limites des secteurs et d'ajouter des catégories de projets.

QUE soit présenté le premier projet de Règlement RGCA11-10-0007-9, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin de modifier les limites des secteurs et d'ajouter des catégories de projets.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le premier projet de règlement RGCA11-10-0007-9, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin de modifier les limites des secteurs et d'ajouter des catégories de projets;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1180217023

CA18 10 505

Donner un avis de motion, présenter et adopter le projet de Règlement 1563-9 modifiant le Règlement sur le lotissement 1563, afin de faire correspondre la terminologie avec celle du Règlement de zonage refondu 1562.

AVIS est donné par Mme Renée-Chantal Belinga qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement 1563-9 modifiant le Règlement sur le lotissement 1563, afin de faire correspondre la terminologie avec celle du Règlement de zonage refondu 1562.

QUE soit présenté le projet de Règlement 1563-9 modifiant le Règlement sur le lotissement 1563, afin de faire correspondre la terminologie avec celle du Règlement de zonage refondu 1562.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le projet de règlement 1563-9 modifiant le Règlement sur le lotissement 1563, afin de faire correspondre la terminologie avec celle du Règlement de zonage refondu 1562;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1180217024

CA18 10 506

Donner un avis de motion, présenter et adopter le premier projet de Règlement R.R.1562.047 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'Arrondissement.

AVIS est donné par Mme Renée-Chantal Belinga qu'à une prochaine séance il sera adopté le Règlement R.R.1562.047 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

QUE soit présenté le premier projet de Règlement R.R.1562.047 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'Arrondissement.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE adopté le premier projet de règlement R.R.1562.047 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de modifier diverses dispositions, et ce, pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1180217021

CA18 10 507

Adopter le Règlement RGCA19-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2019).

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2019) a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2019).

Adopté à l'unanimité.

40.04 1187987004

CA18 10 508

Adopter le Règlement RGCA19-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019) (0,0830 \$ du 100 \$ d'évaluation).

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019) a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0002 sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019).

Adopté à l'unanimité.

40.05 1187987005

CA18 10 509

Adopter le Règlement RGCA19-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé (exercice financier 2019) (0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière).

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé (exercice financier 2019) a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0003 sur la taxe relative aux services correspondant à l'espace fiscal cédé (exercice financier 2019).

Adopté à l'unanimité.

40.06 1187987006

CA18 10 510

Adopter le Règlement RGCA19-10-0004 autorisant un emprunt de 1 397 000 \$ pour la réalisation de travaux d'éclairage de rue et de remplacement de lampadaires et pour des travaux de réfection de pavage et de trottoirs sur les rues locales.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0004 autorisant un emprunt de 1 397 000 \$ pour la réalisation de travaux d'éclairage de rue et de remplacement de lampadaires et pour des travaux de réfection de pavage et de trottoirs sur les rues locales a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0004 autorisant un emprunt de 1 397 000 \$ pour la réalisation de travaux d'éclairage de rue et de remplacement de lampadaires et pour des travaux de réfection de pavage et de trottoirs sur les rues locales.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1187987007

CA18 10 511

Adopter le Règlement RGCA19-10-0005 autorisant un emprunt de 505 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0005 autorisant un emprunt de 505 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0005 autorisant un emprunt de 505 000 \$ pour les travaux de réaménagement de parcs, espaces verts et pistes cyclables.

Adopté à l'unanimité.

40.08 1187987008

CA18 10 512

Adopter le Règlement RGCA19-10-0006 autorisant un emprunt de 4 812 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'Arrondissement.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0006 autorisant un emprunt de 4 812 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'Arrondissement a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0006 autorisant un emprunt de 4 812 000 \$ pour la construction et le programme de réfection et de protection des bâtiments de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.09 1187987009

CA18 10 513

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter la résolution PP-034 afin d'autoriser l'agrandissement (hall d'entrée) de la piscine Henri-Bourassa, sise au 6051, boulevard Maurice-Duplessis, le tout en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

(Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement suite à la demande d'approbation référendaire relative au second projet de résolution PP-034 afin d'autoriser l'agrandissement (hall d'entrée) de la piscine Henri-Bourassa, sise au 6051, boulevard Maurice-Duplessis, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.10 1180217019

CA18 10 514

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter la résolution PP-034 afin d'autoriser l'agrandissement (hall d'entrée) de la piscine Henri-Bourassa, sise au 6051, boulevard Maurice-Duplessis, le tout en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

(Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° RGCA11-10-0007, la résolution visant à autoriser l'agrandissement de la piscine de l'école Henri-Bourassa, sise au 6051, boulevard Maurice-Duplessis (lot 1 095 888 du cadastre du Québec), en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Ainsi :

Pour l'ensemble du projet :

- Déroger à la grille de zonage P1-731 du Règlement de zonage refondu no 1562 afin d'autoriser un taux d'implantation à 44,58 %.

- Déroger à la grille de zonage P1-731 du Règlement de zonage refondu no 1562 afin d'autoriser un coefficient d'occupation du sol (COS) à 1,33 %.
- Déroger à l'article 92.20 du Règlement de zonage refondu no 1562 afin de permettre qu'aucune case de stationnement supplémentaire ne soit implantée.
- Déroger à l'article 233 du Règlement de zonage refondu no 1562 afin de permettre un écran sonore composé d'un revêtement d'aluminium fini bois imprimé numériquement.
- Les conditions suivantes devront aussi être respectées :
 - o À défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Montréal-Nord (RGCA11-10-0007), s'appliquent;
 - o Toute autre disposition continue de s'appliquer.

Adopté à l'unanimité.

40.10 1180217019

CA18 10 515

Adopter le Règlement RGCA19-10-0007 sur la publication des avis publics.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA19-10-0007 sur la publication des avis publics a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA19-10-0007 sur la publication des avis publics.

Adopté à l'unanimité.

40.11 1182577012

CA18 10 516

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge latérale nord-ouest de 2,76 m au lieu de 3 m pour le 9960, boulevard Saint-Vital, le tout en vertu du Règlement sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge latérale nord-ouest de 2,76 m au lieu de 3 m;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux ;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 173 834 du cadastre du Québec, soit le 9960, boulevard Saint-Vital.

Adopté à l'unanimité.

40.12 1187161016

CA18 10 517

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir: permettre la démolition d'une résidence unifamiliale, le lotissement et la construction de deux triplex isolés au 10858, boulevard Saint-Vital, en vertu du Règlement relatif à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisés, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, la démolition d'une résidence unifamiliale, le lotissement et la construction de deux triplex isolés au 10858, boulevard Saint-Vital, le tout en conformité avec les plans produits par Globe architecture et datés du 25 octobre 2018;

QUE cette autorisation soit conditionnelle :

- à ce que les portes de garage soient vitrées;
- au dépôt d'une garantie financière de 3 %;
- à ce qu'une suite soit donnée à cette demande, par la délivrance d'un permis de construction, dans les 18 mois, sous peine de rendre caduque cette résolution;
-

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 173 649 du cadastre du Québec, soit le 10858, boulevard Saint-Vital.

Adopté à l'unanimité.

40.13 1187040019

CA18 10 518

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre l'occupation par le lieu de culte Église Mission Amour Fraternel pour le 9934-9936, boulevard Saint-Vital, le tout en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels. Cette demande fait l'objet d'une consultation le tout en conformité avec l'article 19 du Règlement RGCA13-10-0007.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit permis, conformément au Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels, l'occupation par le lieu de culte Église Mission Amour Fraternel, aux conditions suivantes:

- La réalisation des travaux conformément aux plans réalisés par Janson Wong architecte et datés du 20 décembre 2016 (révision datée du 4 novembre 2018) pour l'aménagement intérieur et conformément aux plans réalisés par Mateo Rafael Polanco et datés du 10 octobre 2018 pour l'aménagement extérieur;
- La fenestration présente à l'arrière du bâtiment doit être fixe (non ouvrante);
- Le certificat d'autorisation relatif à la réalisation des travaux d'aménagement paysager doit être délivré dans un délai maximal de 18 mois suivant l'entrée en vigueur de la résolution. Si ce délai n'est pas respecté, la résolution devient nulle et sans effet;
- Le dépôt d'une garantie financière équivalente à 3 % du coût des travaux liés à l'aménagement paysager;
- Toute autre disposition continue de s'appliquer.

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 3 069 094 du cadastre du Québec soit le 9934-9936, boulevard Saint-Vital.

Adopté à l'unanimité.

40.14 1187040018

CA18 10 519

Édicter une ordonnance afin de permettre la circulation d'un véhicule hippomobile dans le cadre de la fête de Noël de l'école Henri-Bourassa, le 19 décembre 2018, le tout en conformité avec l'article 55 du Règlement 17-079 sur les calèches.

(Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter)

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit édictée, dans le cadre de la fête de Noël de l'école Henri-Bourassa qui aura lieu le 19 décembre 2018, l'ordonnance requise pour la circulation de véhicule hippomobile, le tout en conformité avec l'article 55 du Règlement sur les calèches 17-079.

Adopté à l'unanimité.

40.15 1186450004

CA18 10 520

Accorder, dans le cadre des événements publics 2019, les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes b), f) et i) de l'article 12, de l'article 16 et du paragraphe a) de l'article 17 du Règlement sur les parcs, bassins d'eau, les édifices publics et les espaces publics.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient accordées, dans le cadre des événements publics 2019, les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes b), f) et i) de l'article 12, de l'article 16 et du paragraphe a) de l'article 17 du Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eau, les édifices publics et les espaces publics;

ET QUE dans le cadre du lancement du Tournoi Atome Junior Yves Ryan Montréal-Nord organisé par l'Organisation du hockey mineur Montréal-Nord qui aura lieu le 25 janvier 2019 à la patinoire extérieure Bleu Blanc Bouge, permettre :

- La diffusion sonore afin de permettre à l'organisme de dépasser le nombre de décibels permis entre 7 h et 19 h (60 décibels);
- La tenue d'un événement public;
- La vente d'aliments;
- L'allumage d'un feu de cuisson.

Adopté à l'unanimité.

40.16 1186169001

CA18 10 521

Titulariser M. Leonardo Cauzo à titre d'électrotechnicien d'arrondissement, à la Direction des travaux publics, groupe de traitement 22, à compter du 15 décembre 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Leonardo Cauzo, matricule 100199398, à titre d'électrotechnicien d'arrondissement, (Emploi : 606310), groupe de traitement 22, à la Direction des travaux publics, à compter du 15 décembre 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1183602014

CA18 10 522

Autoriser la création d'un poste permanent d'agent conseil en ressources humaines en contrepartie de l'abolition d'un poste permanent d'agent ressources humaines à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, et ce, à compter du 1er janvier 2019.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée la création d'un poste permanent d'agent conseil en ressources humaines (Emploi : 211310), groupe de traitement 03-FM05, en contrepartie de l'abolition d'un poste permanent d'agent ressources humaines (Emploi : 211320), à la Division des ressources humaines de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, et ce, à compter du 1er janvier 2019;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1182537002

CA18 10 523

Nommer M. Jean Marc Poirier, à titre de maire suppléant pour la période du 1er janvier au 30 juin 2019.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommé M. Jean Marc Poirier, à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1187987010

CA18 10 524

Déposer la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement prend acte du dépôt aux archives, conformément aux articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), des déclarations des intérêts pécuniaires de Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement pour le district Ovide-Clermont et de M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement pour le district Marie-Claras.

60.01 1187987011

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
mairesse d'arrondissement

Anne-Sophie Bergeron
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 21 janvier 2019.